

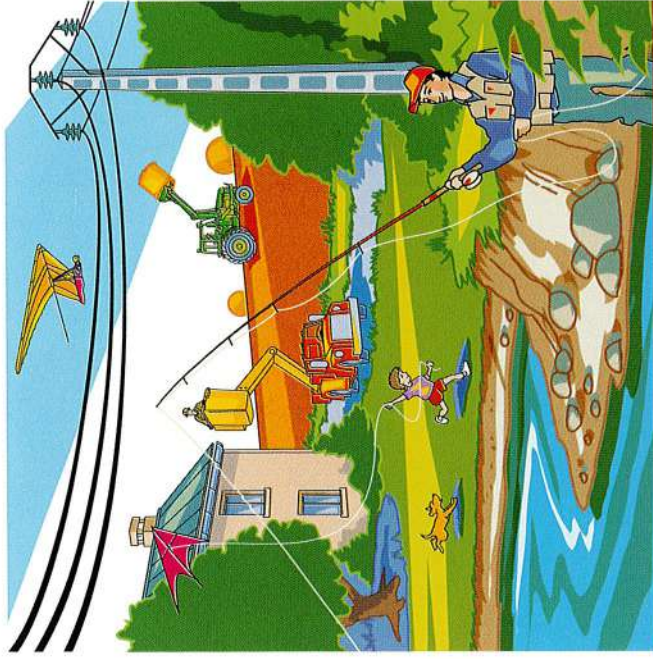
PRUDENCE!

POUR L'AGRICULTURE ET LE BTP :

- Manutention d'objets encombrants ou d'outils de grande longueur (échelles, échafaudages, antennes, tuyaux d'arrosage)
- Elagage et abattage
- Circulation d'engins de grande hauteur ou de hauteur variable (engins de levage, déchargement, stockage de produits)
- Aménagement de drains ou réalisation d'une tranchée
- Peinture d'une façade, couverture d'un toit
- Manipulation d'objets publicitaires

POUR LES LOISIRS :

- Parapente et autres activités aériennes (vols en ULM, deltaplane, aviation de tourisme)
 - Jeux de cerfs-volants
 - Activités nautiques à voile
- ## POUR LA PÊCHE :
- Lancers vifs, particulièrement avec une canne à pêche en fibre de carbone
 - Utilisation d'une ligne de grande longueur pour la pêche «au coup»



Sous les lignes, prudence, restons à distance.

Conseils de sécurité à respecter pour toute situation à proximité des lignes électriques.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, CONTACTEZ VOTRE INTERLOCUTEUR ERDF OU RTE HABITUEL OU CONSULTEZ LE SITE WEB

sousleslignes-prudence.com



Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité



Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité



PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE

